



Je ne vais plus dans un bar car le patron autorise les gens a fumer dans le bar

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 13 janvier 2009

Moi je ne vais plus dans un bar car le patron autorise les gens a fumer dans le bar, les gendarme sont au courant et personne ne dit rien. A qui dois-je signaler cet établissement ?

Merci d'avance

Réponse :

Vous devez préalablement demander aux gendarmes de faire cesser l'infraction et, s'ils ne donnent pas suite à votre requête, déposer [plainte auprès du procureur de la République](#) en précisant bien votre démarche auprès des gendarmes

N'omettez pas de nous tenir avisés des suites qui seront données à cette affaire.